

Sortie du 16 novembre 2014

Domaine départemental de Restinclières.

Commune de Prades le Lez.

Programme « Entre Nature et Sens »

Le domaine de Restinclières est grand (environ trois kilomètres sur un) et s'étend sur plus de 230 hectares, dont plus de 50 ha en agroforesterie*, entre deux rivières, le Lez et le Lirou. Il possède de nombreuses variétés d'arbres, naturels ou acclimatés, ce qui fait que les champignons ont l'embarras du choix pour leur implantation.



Belle matinée à Restinclières !

*Agroforesterie : mode d'exploitation des terres agricoles qui consiste à associer des arbres aux cultures. Le mariage des deux est plus productif que les systèmes agricoles et forestiers classiques, et présente aussi de grands avantages environnementaux. Dans le domaine, plus de 7 000 arbres d'essences diverses (cormiers, noyers, frênes, érables, etc.) alternent avec des blés, colzas, pois et vignes.

Au début de la sortie nous avons l'intention de nous disperser dans tout le domaine et d'essayer de repérer les lieux des champignons récoltés. Mais en raison du nombre de trouvaillles, les groupes de récoltants ne se sont pas beaucoup éloignés du parking et seules quelques zones au sud et à l'est du château ont été parcourues.



Quelques participants au départ, au premier plan Micheline, sur les starting-blocks.

La liste ci-dessous a été établie par les accompagnants Claude Lécot, Bruno Arcuri, Micheline Broussal, Gilles Richard, Daniel Mousain et Gérard Lévêque. Dans cette liste, il y a plusieurs espèces réputées comestibles (écrites en bleu), et de nombreuses espèces toxiques ou mortelles (écrites en rouge).

Nous avons adopté la terminologie de l'ouvrage d'Eyssartier et Roux.

| | |
|------------------------------------|--|
| <i>Amanita vaginata</i> | (<i>Amanite grisette</i>) |
| <i>Astaeus hygrometricus</i> | (<i>Astrée hygrométrique</i>) |
| <i>Auricularia mesenterica</i> | |
| <i>Cantharellus ferruginascens</i> | (<i>Girolle ferrugineuse</i>) |
| <i>Chroogomphus rutilus</i> | (<i>Gomphide rutilant</i>) |
| <i>Clathrus ruber</i> | (<i>Clathre rouge</i>) |
| <i>Clavulina cinerea</i> | (<i>Clavaire grise</i>) |
| <i>Clitocybe candicans</i> | (<i>Clitocybe blanc</i>) |
| <i>Clitocybe graminicola</i> | |
| <i>Clitocybe leucodiatreta</i> | |
| <i>Clitocybe nitrophila</i> | |
| <i>Clitocybe odora</i> | (<i>Clitocybe odorant</i>) |
| <i>Clitocybe sinopica</i> | (<i>Clitocybe terre cuite</i>) |
| <i>Coltricia perennis</i> | |
| <i>Conocybe</i> sp. | |
| <i>Coprinus micaceus</i> | (<i>Coprin micacé</i>) |
| <i>Cortinarius aurilicis</i> | (<i>Cortinaire doré du chêne vert</i>) |
| <i>Cortinarius infractus</i> | (<i>Cortinaire à marge brisée</i>) |
| <i>Cortinarius salor</i> | (<i>Cortinaire couleur de mer</i>) |
| <i>Crepidotus cesatii</i> | |

| | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Entoloma sp. | (Entolome à pied bleu) |
| Gloeophyllum saepiarium | |
| Gomphidius glutinosus | (Gomphide glutineux) |
| Gymnopus brassicolens | (Marasme à odeur de chou) |
| Gymnopus dryophila | (Collybie de chênes) |
| Gymnopus hybridus | |
| Gyroporus castaneus | (Bolet châtain) |
| Hebeloma edurum | (Hébérome Belle Hélène) |
| Helvella crispa | (Helvelle crépue) |
| Helvella crispa var. pithyophila | |
| Hemimycena sp. | |
| Hydnellum conrescens | |
| Hydnum albidum | (Pied de mouton blanc) |
| Hydnum repandum | (Pied de mouton) |
| Hygrocybe conica | (Hygrocybe conique) |
| Hygrocybe pseudoconica | (Hygrocybe noircissant) |
| Hygrocybe reae | (Hygrocybe de Rea) |
| Infundibulicybe costata ? | (Clitocybe côtelé) |
| Inocybe cervicolor | |
| Inocybe dulcamara | (Inocybe doux-amer) |
| Inocybe fastigiata | (Inocybe fastigié) |
| Inocybe godeyi | |
| Inocybe grata | |
| Inocybe phaeoleuca | |
| Inocybe piriodora | (Inocybe à odeur de poire) |
| Inocybe tabacina | |
| Inocybe tenebrosa | |
| Lactarius atlanticus | (Lactaire des chênes verts) |
| Lactarius sanguifluus | (Lactaire sanguin) |
| Lepista nuda | (Pied bleu) |
| Leucopaxillus gentianeus | (Leucopaxille amer) |
| Lyophyllum decastes ? | (Tricholome en touffe) |
| Melanoleuca pseudolucina | |
| Mycena pura | (Mycène pure) |
| Mycena rosea | (Mycène rose) |
| Mycena sp. | |
| Oligoporus stypticus | (Polypore amer) |
| Otidea onotica | (Oreille de lièvre) |
| Phellodon niger | |
| Pluteus sp. | |
| Schizophyllum commune | |
| Scleroderma citrinum | |
| Scleroderma verrucosum | (Scléroderme verruqueux) |
| Stropharia coronilla | (Strophaire coronille) |
| Suillus collinitus | (Bolet à base rose) |
| Suillus mediterraneensis | (Bolet méditerranéen) |
| Tapinella panuoides | (Paxille en forme de panus) |
| Trametes hirsutum | (Tramète hirsute) |
| Trametes versicolor | (Tramète versicolore) |
| Tricholoma caligatum | (Tricholome chaussé) |

| | |
|--------------------------|-------------------------------|
| Tricholoma imbricatum ? | (Tricholome imbriqué) |
| Tricholoma saponaceum | (Tricholome à odeur de savon) |
| Tubaria sp. | |
| Volvariella gloiocephala | (Volvaire visqueuse) |
| Xerocomus armeniacus | (Bolet abricot) |

Les espèces avec un point d'interrogation n'ont pas pu être déterminées avec assez de certitude, compte tenu de leur état ou à cause d'une étude incomplète. On attendra de nouvelles récoltes pour affiner ces points. Les espèces notées « sp. » n'ont pas été étudiées.

Les espèces trouvées correspondent à une récolte typique de fin de saison, caractérisée par de nombreuses helvelles et les pieds bleus. On a rencontré aussi beaucoup d'espèces petites, comme les nombreux inocybes, tous de détermination difficile.



Une des trois tables de champignons, montrant les récoltes d'un des groupes d'explorateurs.



Une Amanite grisette d'une taille extraordinaire.

Parmi les beaux champignons, nous avons trouvé plusieurs espèces rouges :



Lactaire des chênes verts, reconnaissable à son lait aqueux.



Inocybe dédié à Godey, un des seuls inocybes qui devient rouge.



Hygrocybe dédié à Rea. Sa reconnaissance est difficile en raison du grand nombre d'hygrocybes voisins. Celui-ci ne noircit pas et il est amer.

Et deux espèces bleues



Entolome à pied bleu, l'exemplaire adulte a un chapeau plus gris que le jeune.



Cortinaire couleur de mer, à chapeau et pied très visqueux.

Le plus gros champignon de la sortie était le *Tricholome chaussé*, trouvé en plusieurs exemplaires (photo ci-dessous). Il ressemble au *Tricholome matsutaké*, très recherché au Japon, mais contrairement à celui-ci, notre tricholome est très amer et immangeable.



Tricholome chaussé

En lisant la description du *Schizophyllum commune* dans Eyssartier et Roux, nous avons relevé une particularité peu connue :

« Ne pas trop respirer les spores de *Schizophyllum*, car elles ont la possibilité de germer dans les voies respiratoires et de créer de graves œdèmes, notamment chez les personnes immunodéficiences » Effrayant ! Heureusement que personne n'aurait l'idée de mettre son nez sur ce champignon coriace poussant sur les branches mortes.



Schizophyllum commune sur un tronc (image Wikispace).



Helvelle crépue, la variété pithyophila a un pied plus foncé (deux spécimens).

Autre point à souligner, le statut d'*Helvella crispa*, qui était consommée (bien cuite) depuis toujours dans notre région, est passé récemment dans la catégorie des champignons toxiques, en raison de la présence d'hydrocarbures toxiques en grande quantité, pas entièrement détruits par la cuisson. Tant pis, elle n'avait aucun goût !



Un panier rempli de tricholomes en touffe, qui portent bien leur nom.

Le *tricholome en touffe* est aussi sorti récemment de la liste des champignons comestibles. Je soupçonne toutefois Gilles de les avoir mangés, à ses risques et péril. J'espère qu'il a survécu.

Jusqu'où va aller le principe de précaution que nous appliquons dans nos sorties, en suivant les recommandations les plus récentes des spécialistes de toxicologie. Un champignon est déclaré toxique s'il a provoqué une intoxication reconnue. Va-t-on vers une interdiction de consommer tous les champignons sauvages ?

Heureusement pas de problème pour ce pied bleu.



Bruno en pleine action : non, le pied du « pied bleu » n'est pas bleu mais lilas !

Document réalisé avec les photos des participants. Nous les remercions de leur contribution.

Gérard Lévêque

Plan du Domaine départemental
Restinclières

de

